

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

n° 99.105

L'An mil neuf cent quatre vingt dix neuf le 16 novembre à 18 h 30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire,

DATE DE CONVOCATION

DATE D'AFFICHAGE

8 NOVEMBRE 1999

8 NOVEMBRE 1999

ETAIENT PRESENTS : MM. MOST, LE GUEUT, HUGENDBLER, BENOIT, CANDAU, Mme GEOFFROY, MM.GAVEN, BOISNARD, CARRIE , Adjoints

MM. ANGIBAUD, BOURGEOIS, BUJARD, CAMPAGNE, CAU, CHABANEAU, DENIS, DINDINAUD, DONZIER, GERMA, Mme LECOMTE-RULLIER, M. MALBOIS, Mme MARTIN-CROUE, MM. MONNARD, MUSSETTI, MME PELTIER, MM. POTENNEC, SIMONNET, Conseillers

ETAIENT REPRESENTES : Mme MONTRON représentée par M. LE GUEUT
M. COASSIN représenté par M. CANDAU
M. MERLE représenté par M. CAMPAGNE
M. QUENTIN représenté par M. BOURGEOIS
Melle ISENDICK représentée par Mme MARTIN

ABSENTS - EXCUSES : Mlle BARRAUD-DUCHERON

Nombre de Conseillers

en exercice : 33

Nombre de Présents : 27

Nombre de Votants : 32

Madame MARTIN a été élue secrétaire de séance.

OBJET : Commune de ROYAN : Rapport annuel sur le prix et la qualité du service assainissement pour l'exercice 1998

VOTE : UNANIMITE

L'article L.2224.5 du Code Général des Collectivités Territoriales et le décret 95-635 du 6 Mai 1995 disposent que le Maire présente au Conseil Municipal un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement dans les douze mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné lorsque ce service est délégué.

Ce rapport présenté le 11 Juin 1999 à l'Assemblée Générale de la Communauté de Communes du Pays Royannais et annexé à la présente, comprend les indicateurs techniques et financiers définis par le décret précité.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ouï l'exposé du Rapporteur,
- VU le Rapport annuel de l'exercice 1998,
- Après en avoir délibéré

DECIDE

- d'approuver le Rapport Annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement de l'exercice 1998.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour le Maire,
Le Premier Adjoint,
H. LE GUEUT

Certifié Exécutoire
Compte-tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 20 novembre 1999
Certifié Conforme
Mairie de Royan
Par délégation du Maire,
Le Secrétaire Général Adjoint,

H. THOMAS